



avocats associés

Maître Guillaume BORDET

Avocat au Barreau de Marseille

12, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT
SUR REITERATION DES ENCHERES**

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3 de 67,62 m² avec UNE CAVE
situé 1, boulevard Joseph-Cabasson, 13003 MARSEILLE, (occupé),
et **D'UN GARAGE** situé 8, traverse du Bon Secours, 13003 MARSEILLE

MISE A PRIX : 40.000 EUROS

Visite le lundi 2 septembre 2019 de 10 h 30 à 11 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30

devant le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais Monthyon, Salle n° 2 Borély - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE.
Etant précisé qu'à l'audience sur surenchère du 17 janvier 2019 les biens ont été
adjugé au prix de 45.100 euros, outre les charges.

**DESIGNATION VENTE
EN UN SEUL LOT
DES BIENS ET DROITS
IMMOBILIERS SUIVANTS :**

- Dans un ensemble immobilier dénommé REVOLUTION, situé à MARSEILLE (13003), Boulevard de la Révolution et Boulevard Cabasson, cadastré 811 section A n° 122, lieudit 1 Boulevard Joseph Cabasson, **les lots 248 & 273 de la copropriété**, soit respectivement :

1°) Un appartement situé au 1^{er} étage du bloc C bâtiment C3,
2°) Une cave portant le n° 4 du bâtiment C3.

- Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13003) cadastré 811 section A n° 109 lieudit 8 Traverse du Bon Secours : le lot n° 1 soit un garage et les 6/1.000èmes indivis des parties communes des constructions, et les 19/10.000èmes indivis des parties com-

munes générales à l'ensemble immobilier.

Un procès-verbal descriptif a été dressé par la SCP MASCRET FORNELLISAGLIETTI VERSINI, Huissiers de Justice à Marseille, dont une copie est annexée au cahier des conditions de vente. Il conviendra de s'y référer pour plus ample informé.

Il est ici précisé que suivant ce procès-verbal les biens sont occupés par leur actuel propriétaire.

La présente vente est poursuivie par :

Le **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER** dénommé « **LA REVOLUTION** » sis à MARSEILLE (13003), Boulevard de la Révolution, pris en la personne de son syndic en exercice le **CABINET OTIM IMMOBILIER**, SAS au capital de 661.854 € - immatriculé au RCS de Marseille sous le n° 326 991 460 dont le siège social est à MARSEILLE (13006) - 20, avenue de Corinthe, agissant pour suites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Guillaume BORDET**, du Barreau de Marseille, demeurant en ladite ville, 12, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uni-

quement :

- si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
- si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil au rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à Maître Guillaume BORDET ou Valérie KEUSSEYAN-BONACINA, Avocats, 12, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE (tél. : 04.91.54.80.11) du lundi au jeudi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h00, le vendredi de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h00 ou par mail à l'adresse : **bkb@bkb-marseille.com**

Marseille, le 23 juillet 2019

Maître Guillaume BORDET